



FORMATION EN PRÉSENTIEL

HABILITATION ÉLECTRIQUES B1/B1V B2/B2V

Dernière mise à jour le 26/01/2022.

OBJECTIF

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai conformément à la norme NF C 18-510.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduite à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Etre capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Etre capable d'identifier les différents opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.

Cette offre de formation est éligible à

**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr

Tarif

490 € NET
par participant

Réf.

B1/B2/ESSAI-I

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel électricien

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un diplôme ou d'une formation en électricité et avoir la connaissance sur l'utilisation des équipements et du matériel.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les participants doivent venir avec leurs EPI.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux PSH

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Alternance de théorie et de pratique en centre de formation ou dans l'entreprise

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Platine de pratique électricien et non électricien et EPI

TAUX D'OBTENTION

95%

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

2 blocs

ÉQUIVALENCES

PASSERELLES



Aucunes

[Vers autres indices](#)

SUITES DE PARCOURS

Formateur en prévention des risques électriques



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 12 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

Tronc commun

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Principe d'une HABILITATION.
- Définition des symboles d'HABILITATION.
- Rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'article 13.

Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai

- Différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.
- Rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Prescriptions d'exécution des TRAVAUX.
- Fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL) et documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.
- INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).



LES PLUS

Formation essentiellement pratique et répondant à la réglementation

INTERVENANT(S)

Formateur répondant aux exigences de la norme pour ces formations.

ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle, QCM avec note minimum de 12/20

ATTRIBUTION FINALE

B1/B1V/B2/B2V ESSAI

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Habilitation électriques B1/B1V B2/B2V
Maintien et recyclage